



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 25 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Georges MEZUI	JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Laurent
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-François	BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Mélanie BALSON	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Marien LOVICH	Madame Nora EL MESDADI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène	Monsieur Henri-Bénigne DE
Madame Lydie PFANDER-MENY	JUILLARD-RANDRIAN	VREGILLE
	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Bassir AMIRI
Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU

OBJET : CULTURE

Engagement d'une procédure de classement du chemin de croix de l'église Sainte-Chantal au titre des monuments historiques

Au sein de l'église Sainte-Chantal est conservé un *Chemin de croix* créé entre 1920 et 1925 sous la direction du peintre Maurice Denis (1870-1943) par les artistes des Ateliers d'art sacré, fondés en 1919 par Maurice Denis et Georges Desvallières et dont il s'agit de l'une des premières commandes d'importance.

De cet ensemble, commandé à l'initiative de l'abbé Émile Taboureau en commémoration des morts de la Grande Guerre, ne subsistent aujourd'hui que les toiles exécutées selon le modèle de celles peintes par Maurice Denis pour la chapelle de sa propriété du Prieuré à Saint-Germain-en-Laye. Suite à une réfection de l'église en 1977, l'ensemble des éléments qui entouraient les toiles marouflées a malheureusement disparu (mémorial, croix et encadrements).

Reconnaissance de son intérêt artistique, cet ensemble a été inscrit au titre des monuments historiques, en tant qu'objet, le 20 janvier 2022. L'église et les toiles étant propriétés de la Ville de Dijon, la Direction régionale des affaires culturelles sollicite désormais l'accord de la collectivité pour que ces œuvres soient présentées devant la commission nationale du patrimoine et de l'architecture afin d'en proposer le classement au titre des monuments historiques.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de présenter** cet ensemble à la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture en vue de son classement au titre des monuments historiques ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	